



Etablissement public territorial de bassin



Programme d'Actions de Prévention des Inondations de la Verse

Réunion du Comité de Pilotage

13 janvier 2017

Sommaire

- **Axe 0 – Animation**
- **Axe 6 – Ralentissement des écoulements**
- **Axe 5 – Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens**
- **Axe 3 – Alerte et gestion de crise**
- **Axe 1 – Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque**
- **Axe 2 – Surveillance, prévision des crues et des inondations**
- **Axe 4 – Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme**
- **Axe 7 – Gestion des ouvrages de protection hydraulique**

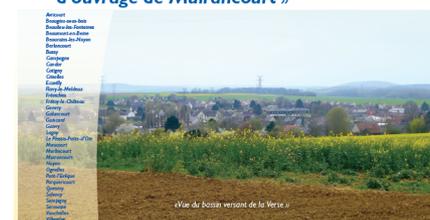
Axe 0 Animation

Réalisations 2016

- 4 réunions publiques : Guiscard (déc.), Muirancourt (juil. et déc.), Noyon (juil.)
- 2 lettres d'information distribuées en boîtes aux lettres des communes du PAPI (mars et septembre)
- Comité technique (février) et COPIL (mars)
- Demande d'avenants aux conventions PAPI (avril – juin)



Programme d'Actions et de Prévention des Inondations
« Nouvelles étapes franchies dans le projet d'ouvrage de Muirancourt »



« Le temps vient à bout de tout. Il est la puissance inébranlable. Ce pouvoir se manifeste que trop bien. Réaliser un ouvrage de régulation des crues demande beaucoup de temps, de patience, et un processus par étapes. Mais, dans le projet d'ouvrage de Muirancourt, l'entreprise OISE SA a pu délimiter la zone tourbeuse en juillet et l'étamer à moitié une semaine plus tard à Guiscard, en septembre. Il en va de même pour le projet de réouverture de la Verse dans sa traversée de Guiscard. Le commencement anticipé des travaux demande la validation du projet par des commissions de bassin et, enfin, un plan de délit réglementaire relatif à la loi sur l'eau et à la déclaration d'intérêt général. Plus de précisions pages deux et trois.



Lettre
d'information
n°4 du PAPI
Verse



Réunion du 20/12/2016 à Guiscard

Axe 6

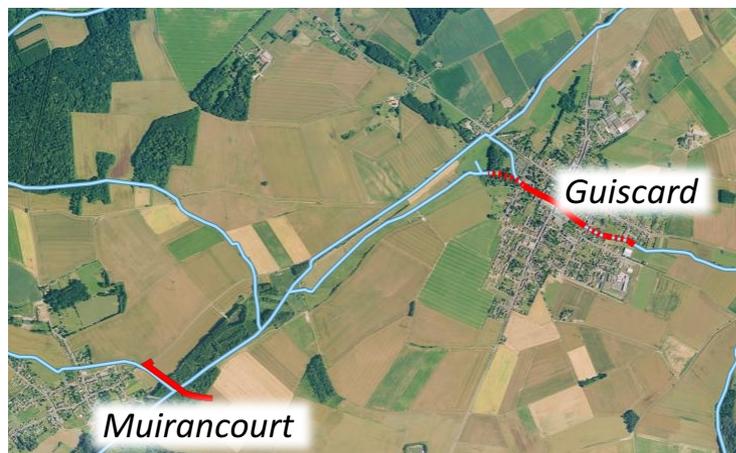
Ralentissement des écoulements

- 6.4 : Réouverture de la Verse dans la traversée de Guiscard
- 6.1, 6.2 et 6.3 : Ouvrages d'écrêtement des crues : Muirancourt, Beaugies et Berlancourt
- 6.5 : Remise en fond de vallée de la Verse
- 6.6 : Aménagements des affluents (ru de la Fontaine Caboche et ru de Fréniches)
- 6.7 : Reprise du busage à Noyon
- 6.8 : Aménagement de la Verse à Bussy
- 6.9 : Protections de berges
- 6.10 : Lutte contre le ruissellement

Axe 6

Ralentissement des écoulements

Chronologie prévisionnelle des travaux (convention de levée de réserves) :



Localisation des projets

Ouvrage de régulation
des crues de Muirancourt

Réouverture de la
Verse dans la traversée
de Guiscard

Remise en fond de
vallée (ouvrage de
franchissement rue H.
Versepuy)

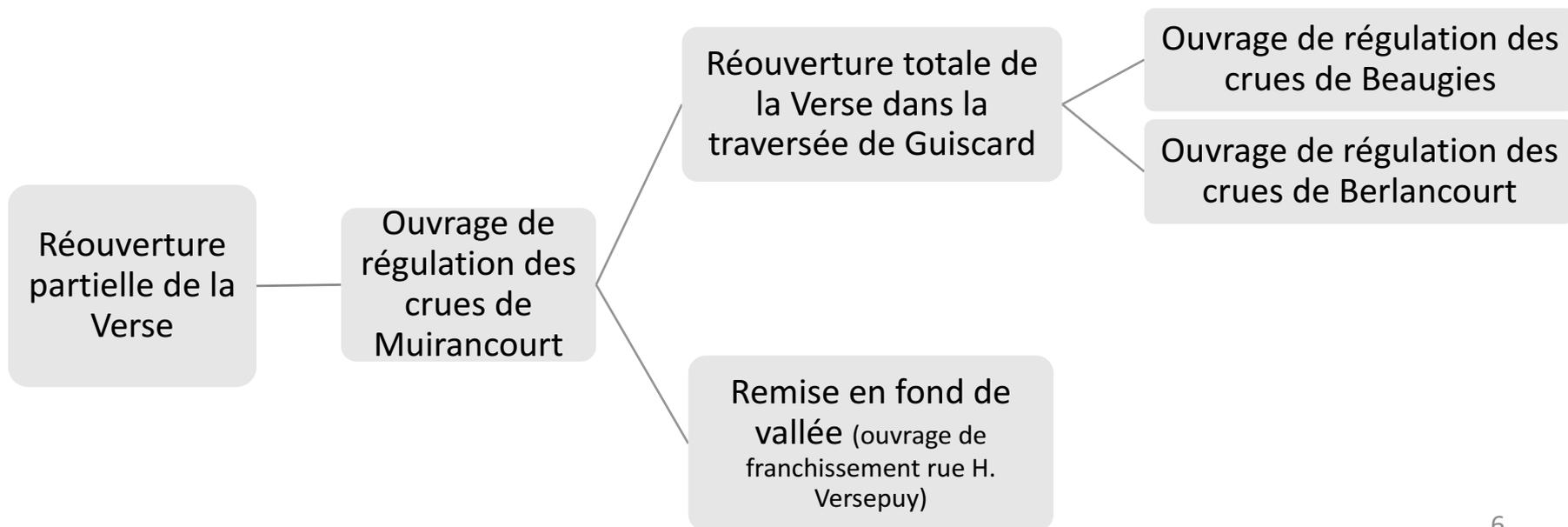
Ouvrage de régulation
des crues de Beaugies

Ouvrage de régulation
des crues de
Berlancourt

Axe 6

Ralentissement des écoulements

Chronologie des travaux (avenant à la convention de levée de réserves) :



Axe 6

Ralentissement des écoulements

Avis favorables du CTPSE (22/09/2016) et de la CMI (15/12/2016) à la demande d'avenants aux conventions du PAPI Verse

Signature des avenants aux conventions

→ **Circuit de signature à définir** : date des différents conseils, contraintes...

Avenant convention de levées de réserves

- Préfet de l'Oise
- EPTB Oise-Aisne
- SIAE Verse
- Guiscard

Avenant convention cadre

- Préfets de l'Oise et de l'Aisne
- Préfet coordonnateur de bassin
- Agence de l'eau
- CR Hauts-de-France
- CD Oise
- EPTB Oise-Aisne
- SIAE Verse
- Noyon
- Guiscard

6.4.a – 6.4.b: Réouverture de la Verse dans la traversée de Guiscard

Montant alloué aux actions : 6 816 240 € (montant modifié par l'avenant)

Financeurs : Commune (20 % - 6.4.a), SIAE Verse (20 % - 6.4.b), AESN (80 %)

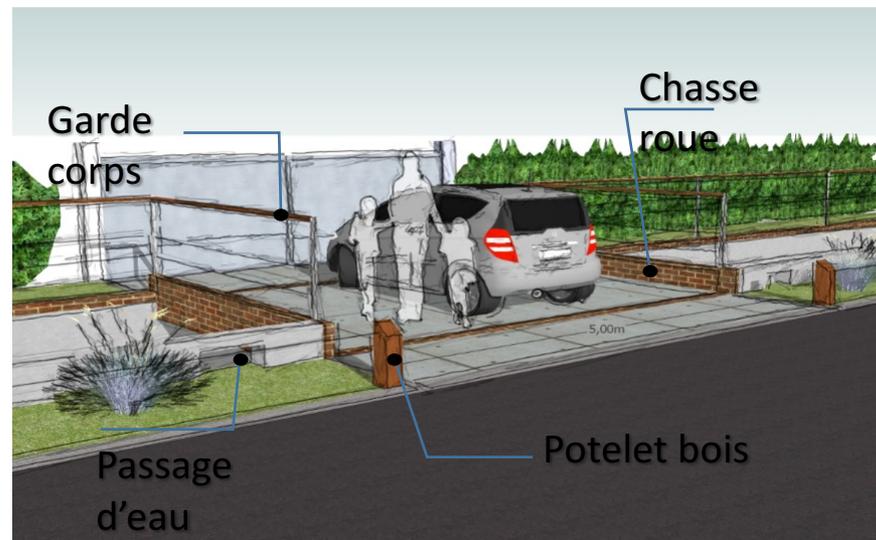
Porteurs : Commune de Guiscard (6.4.a), SIAE Verse (6.4.b)

Assistance à maîtrise d'ouvrage : Entente Oise-Aisne, Bertrand Boxoen

- *Rappel de la demande* :

- Débuter les travaux de réouverture avant la mise en service de l'ouvrage de Muirancourt

Projet Ingetec pour la
rue Charles Herbert



6.4.a – 6.4.b : Réouverture de la Verse dans la traversée de Guiscard

Réalisations 2016

- Prolongement du modèle hydraulique
- Rédaction du dossier de demande d'avenant
- Dépôt du dossier « loi sur l'eau » en juillet
- Passage en CTPSE le 22/09 → Avis favorable avec recommandations
- Passage en CMI les 30/11 (comité technique) et 15/12 (séance plénière) → Avis favorable
- Enquêtes publiques : 21/11 au 22/12

Réalisations prévues en 2017

- Signature des avenants aux conventions du PAPI Verse
- Consultation des entreprises travaux
- Demande de subvention auprès de l'AESN
- Commencement des travaux

6.1 – 6.2 – 6.3 : Ouvrages d'écrêtement des crues: Muirancourt, Beaugies, Berlancourt

Montant alloué aux actions :
4 380 000 €

Financeurs : Etat (40 %),
Entente Oise-Aisne (20 %),
CR HdF (30 %), CD 60 (10 %)

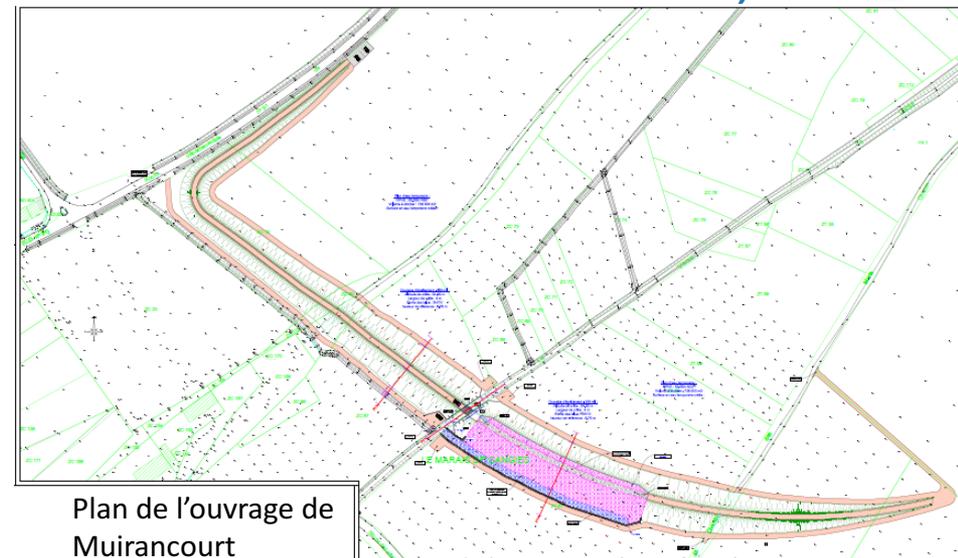
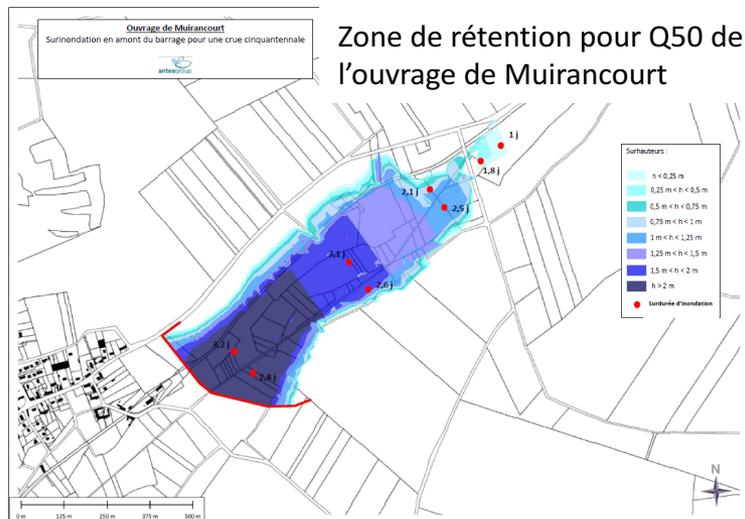
Porteur : Entente Oise-Aisne



6.1 – 6.2 – 6.3 : Ouvrages d'écrêtement des crues : Muirancourt, Beaugies, Berlancourt

Ouvrage de Muirancourt :

- Longueur : 640 m ;
- Hauteur : 4,8 m / terrain naturel.



Ouvrage de Muirancourt :

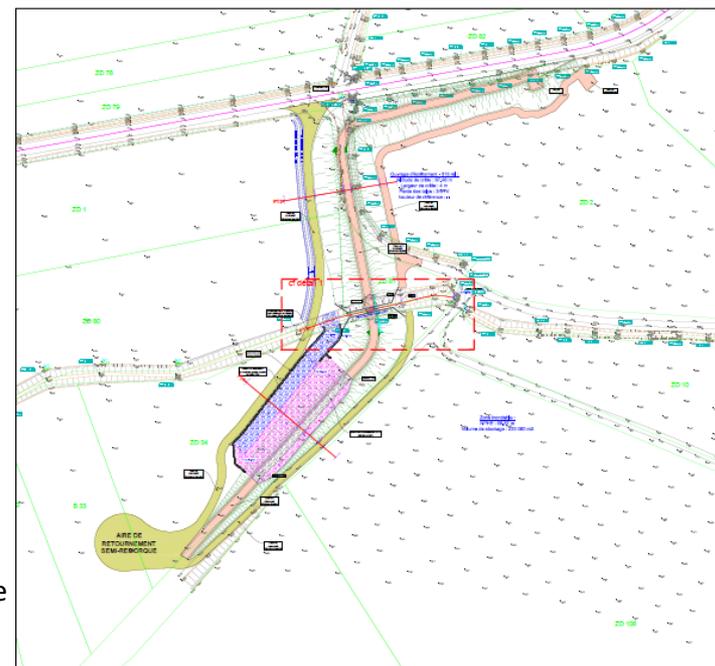
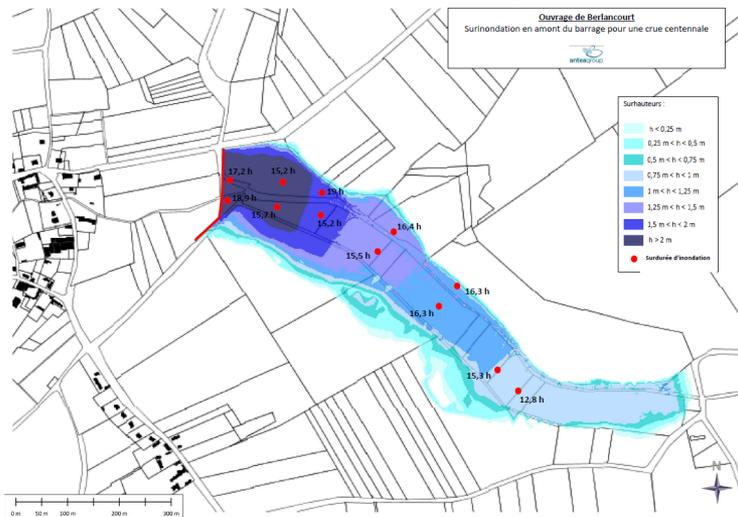
- Volume de rétention : 700 000 m³ ;
- Durée de surinondation : 3,75 j (Q100).

6.1 – 6.2 – 6.3 : Ouvrages d'écrêtement des crues : Muirancourt, Beaugies, Berlancourt

Ouvrage de Berlancourt :

- Longueur : 315 m ;
- Hauteur : 4,2 m / terrain naturel.

Zone de rétention pour Q100 de l'ouvrage de Berlancourt



Plan de l'ouvrage de Berlancourt

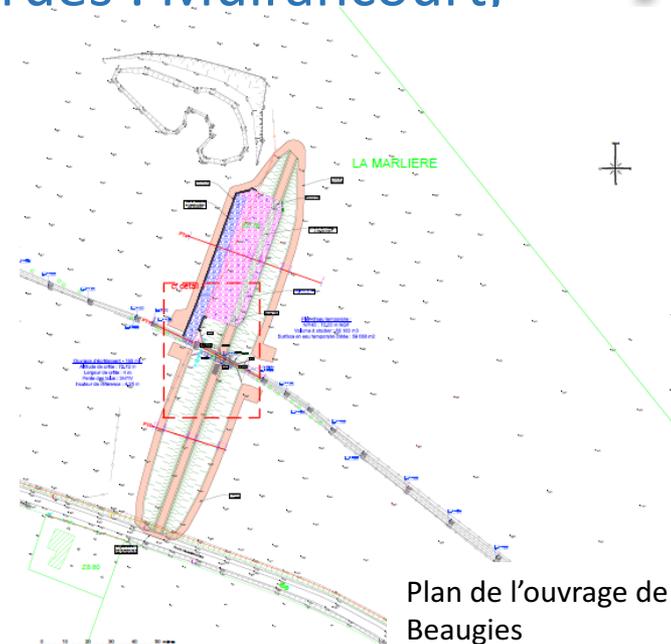
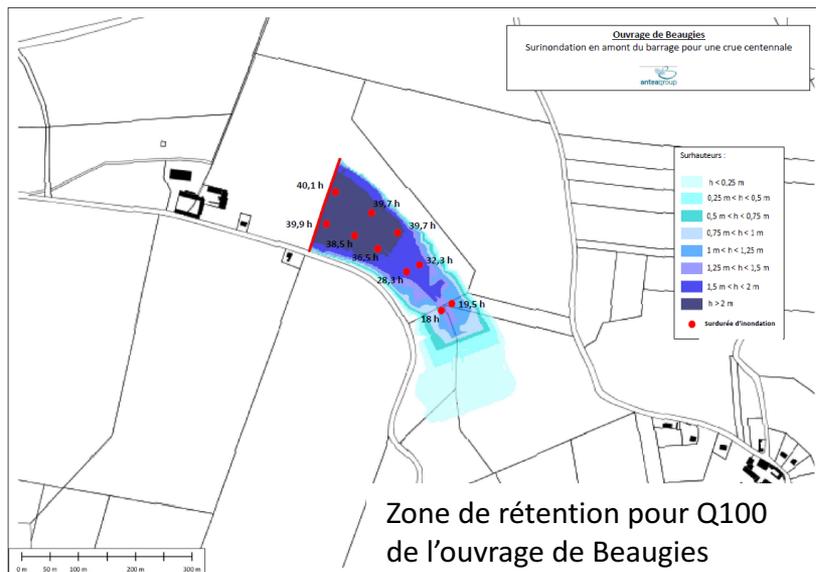
Ouvrage de Berlancourt :

- Volume de rétention : 231 000 m³ ;
- Durée de surinondation : 19 h (Q100). 12

6.1 – 6.2 – 6.3 : Ouvrages d'écrêtement des crues : Muirancourt, Beaugies, Berlancourt

Ouvrage de Beaugies :

- Longueur : 180 m ;
- Hauteur : 3,5 m / terrain naturel.



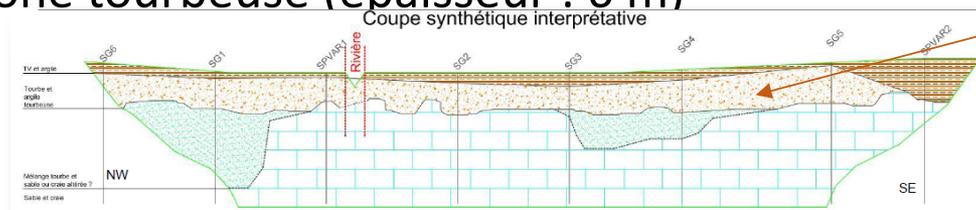
Ouvrage de Beaugies :

- Volume de rétention : 76 300 m³ ;
- Durée de surinondation : 40 h (Q100).

6.1 – 6.2 – 6.3 : Ouvrages d'écrêtement des crues: Muirancourt, Beaugies, Berlancourt

Géophysique (société IMS RN) :

- Mesure réalisée en juillet sur le site de Muirancourt
- Délimitation de la zone tourbeuse (épaisseur : 6 m)



Tourbe et
argile
tourbeuse

Coupe site de Muirancourt

Incidences sur le projet :

- Recherche de solutions pour assurer la stabilité de l'ouvrage
 - Techniques particulières : pré-chargement → surcoût (300 k€) + délai (6 mois) + stabilité à vérifier avec sondages complémentaires
 - Diminuer la hauteur de l'ouvrage : calage crue 50 ans, avec un effet pour crue 100 ans + pré-chargement

6.1 – 6.2 – 6.3 : Ouvrages d'écrêtement des crues : Muirancourt, Beaugies, Berlancourt

Rencontres avec la profession agricole (exploitant, chambre d'agriculture, FDSEA) :

- Choix définitif de l'emplacement des ouvrages
- Premiers échanges sur le protocole d'indemnisations

Propriétaires :

- Rachat de l'emprise sous l'ouvrage ;
- Indemnisation pour perte de la valeur vénale de la zone surinondée.

Exploitants :

- Eviction sous l'emprise de l'ouvrage ou relocation (convention SAFER signée) ;
- Perte de récoltes en cas de mise en fonctionnement de l'ouvrage ;
- Remise en état (clôtures, ...).



Réunion du
02/05/2016

6.1 – 6.2 – 6.3 : Ouvrages d'écrêtement des crues

Réalisations 2016	Réalisations prévues en 2017
<ul style="list-style-type: none">• Levés géophysiques et essais géotechniques• Choix des localisations définitives avec la profession agricole• Discussion sur le protocole d'indemnisation• Signature de la convention SAFER• Avant-projet définitif (Antea)• Recueil des accords propriétaires/exploitants pour diagnostic archéologique	<ul style="list-style-type: none">• Travaux diagnostic archéologique (février – mars 2017)• Géotechnique à Muirancourt (définition du type de fondation à mettre en place)• Rédaction du protocole agricole• Etude d'impact• Rédaction des dossiers administratifs (loi sur l'eau, DIG, DUP)

6.5 : Remise en fond de vallée de la Verse

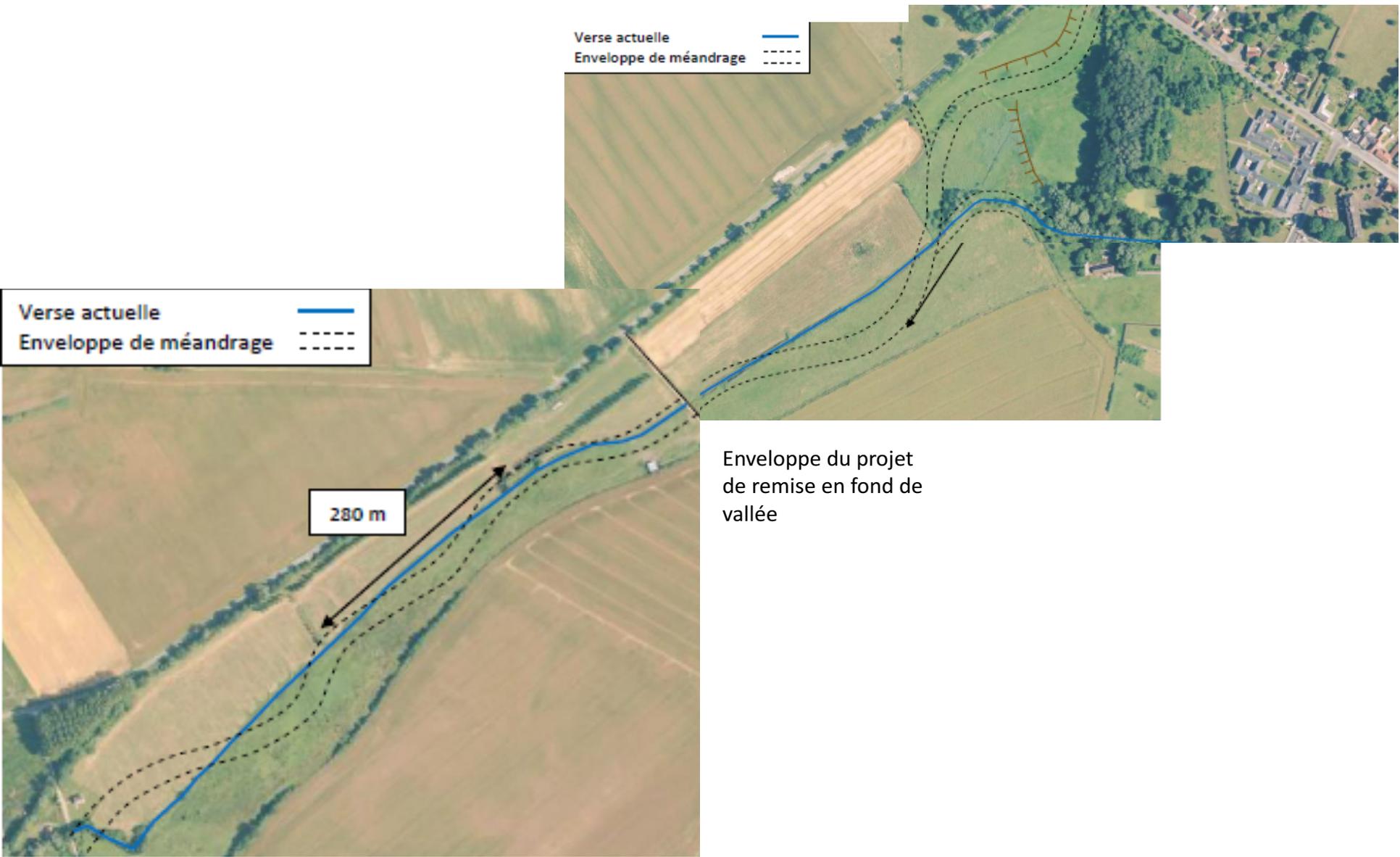
Montant alloué à l'action : 2 160 000 €

Financeurs : Entente Oise-Aisne (20 %), AESN (80 %)

Porteur : Entente Oise-Aisne

Réalisations 2016	Réalisations prévues en 2017
<ul style="list-style-type: none">• Avant-projet provisoire (Antea)• Rencontre avec les riverains concernés• Rédaction du cahier des charges pour des essais géotechniques	<ul style="list-style-type: none">• Sondages géotechniques• Finalisation de l'avant-projet• Rédaction du projet• Rédaction des dossiers administratifs

6.5 : Remise en fond de vallée de la Verse



6.6 : Aménagements des affluents

Montant alloué à l'action : 996 000 €

Financeurs : Entente Oise-Aisne, CD Oise, AESN

Porteur : Entente Oise-Aisne pour l'étude – à définir pour les travaux



Solution d'aménagement du ru de Fréniches à Guiscard (gauche) et du ru de la Fontaine Caboché à Muirancourt (droite)

255 000 € HT

330 000 € HT

6.6 : Aménagements des affluents

Réalisations 2016	Réalisations prévues en 2017
<ul style="list-style-type: none">• Levés topographiques• Analyse des pollutions (Muirancourt)• Proposition des solutions envisagées aux riverains• Rédaction des rapports de phase 2 et 3 (étude de définition des aménagements choisis)	<ul style="list-style-type: none">• Réunion avec les riverains pour leur présenter les projets définitifs• Echange avec les financeurs pour le financement des scénarios choisis• Décision sur le portage de la maîtrise d'ouvrage travaux (SIAE Verse, CD60, EOA)

6.7 : Reprise du busage à Noyon

Montant alloué à l'action : 55 000 €

Financeurs : Entente Oise-Aisne (20 %), Commune de Noyon (80 %)

Porteur : commune de Noyon



Dégrilleur

- Incliner le dégrilleur afin d'assurer la remontée des flottants → **déjà réalisé**
- Remonter le seuil de prise et augmenter sa longueur,
- Renaturation du lit en aval immédiat de l'ouvrage afin de favoriser son auto-curage.

Réalisations 2016

- Accord de subvention de l'Entente Oise-Aisne

Réalisations prévues en 2017

- Travaux de rehausse du seuil de prise du phi 2000



Entrée du Phi 2000

6.8 : Aménagement de la Verse à Bussy

Montant alloué à l'action : 24 000 €

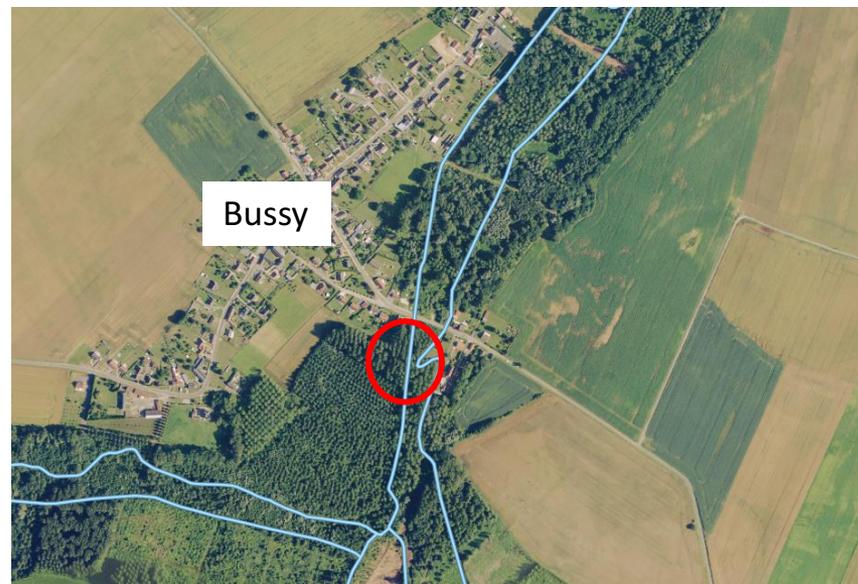
Financeurs : Entente Oise-Aisne (20 %), AESN (80 %)

Porteur : Entente Oise-Aisne

- Abaissement du radier de l'ouvrage de franchissement de la Verse,
- Augmentation de la section de l'ouvrage afin qu'elle soit homogène avec l'ouvrage amont.

Cette action sera engagée en 2017

Localisation du projet à Bussy

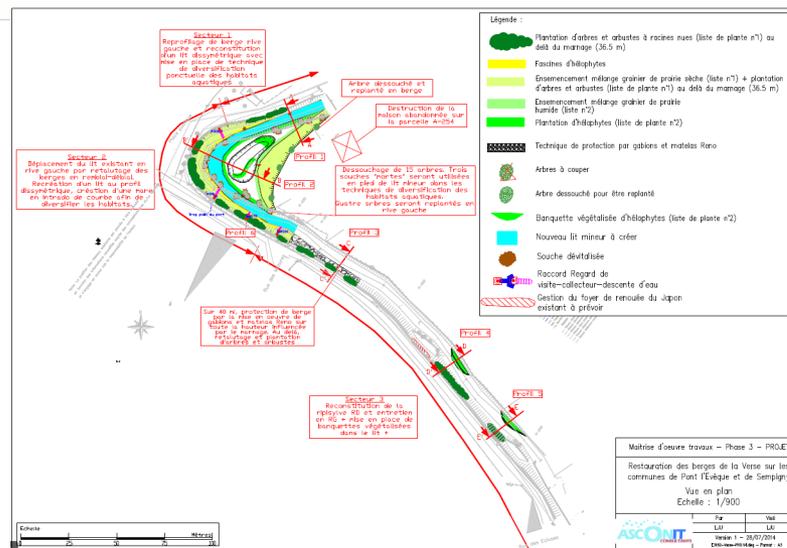


6.9 : Protections des berges

Montant alloué à l'action : 324 000 €

Financeurs : EOA (20 %), SIAE Verse (33 %), CD Oise (15 %), AESN (32 %)

Porteur : SIAE Verse



Projet d'aménagement des berges de Sempigny – Pont l'Evêque

Réalisations 2016

- Achat des parcelles
- Dossier réglementaire (Sempigny – Pont l'Evêque)

Réalisations prévues en 2017

- Consultation travaux (Sempigny-Pont l'Evêque)
- Réalisation des travaux

6.10 : La lutte contre le ruissellement

Montant alloué à l'action : 174 000 €

Financeurs : Entente Oise-Aisne (100 %)

Porteur : Entente Oise-Aisne et communes

Réalisations 2016

- Mise en place de la bande enherbée à Guiscard
- Signature d'une convention avec Muirancourt et Guiscard (en cours) pour l'implantation d'aménagement sur des terrains et chemins communaux
- Travaux de l'ouvrage en gabions à Buchoire (Guiscard)

Réalisations prévues en 2017

- Mise en place des aménagements à Guiscard et Muirancourt
→ Cette action sera suspendue sur le périmètre de l'aménagement foncier (AFAF) pour le CSNE, à la demande de VNF, du Conseil départemental et de la Chambre d'agriculture.

6.10 : La lutte contre le ruissellement – Ouvrage en gabions de Buchoire

Objectif de l'aménagement :

- Lutter contre le ruissellement et les coulées de boues ;
- Lutter contre les inondations ;
- Améliorer la qualité des eaux ;
- Limiter l'érosion des terres (intérêt agricole).

Fonctionnement de l'ouvrage :

- Rétention temporaire des eaux en cas de pluie ;
- Filtre des particules solides (coulées de boues).



Axe 5

Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

- 5.1 : Réduction de la vulnérabilité des **habitations** : diagnostics (a) et travaux (b et c)
- 5.2 : Réduction de la vulnérabilité des **établissements scolaires** publics et privés : diagnostics (a et b) et travaux (c et d)
- 5.3 : Réduction de la vulnérabilité des **ERP** : diagnostics (a) et travaux (b)
- 5.4 : Réduction de la vulnérabilité des **logements des bailleurs sociaux** publics et privés : diagnostics (a et b) et travaux (c, d et e)
- 5.5 : Réduction de la vulnérabilité des **réseaux**
- 5.6 : **Kit inondation**

5.1.a : Habitations particulières: diagnostics

Montant alloué à l'action : 172 368 €

Financeurs : Etat (50 %), Entente Oise-Aisne (20,2 %), Commune (9,8 %),
Particuliers (20 %)

Porteur : Entente Oise-Aisne

Réalisations 2016	Réalisations prévues en 2017
<ul style="list-style-type: none">• Communication sur l'action : réunions publiques et lettres d'information semestrielles• Conventionnement avec les communes de Guiscard, Noyon et Muirancourt• 5 diagnostics réalisés (Examo)	<ul style="list-style-type: none">• En fonction des demandes → <i>La réalisation des diagnostics est répartie sur 3 ans (conventions), au fur et à mesure des demandes/accords des propriétaires.</i>

5.2.a/b : Etablissements scolaires publics/privés: diagnostics *Réalisés en 2015*

5.3.a : ERP: diagnostics *Réalisés en 2015*

5.4.a : Bailleurs sociaux publics: diagnostics *16 réalisés en 2015*

Montant alloués aux actions : 54 120 €

Financeurs : Etat, Entente Oise-Aisne, Communes, Ecoles privées, Bailleurs sociaux

Porteur : Entente Oise-Aisne

Réalisations 2016

- 3 diagnostics réalisés (Examo) pour des logements sociaux

Actions terminées

→ Diagnostics pour : 1 école, 3 ERP et 19 logements sociaux à Guiscard et Noyon

→ Montant dépensé : 19 896 € TTC

COPIL PAPI Verse

Point sur les diagnostics réalisés



Diagnostics réalisés

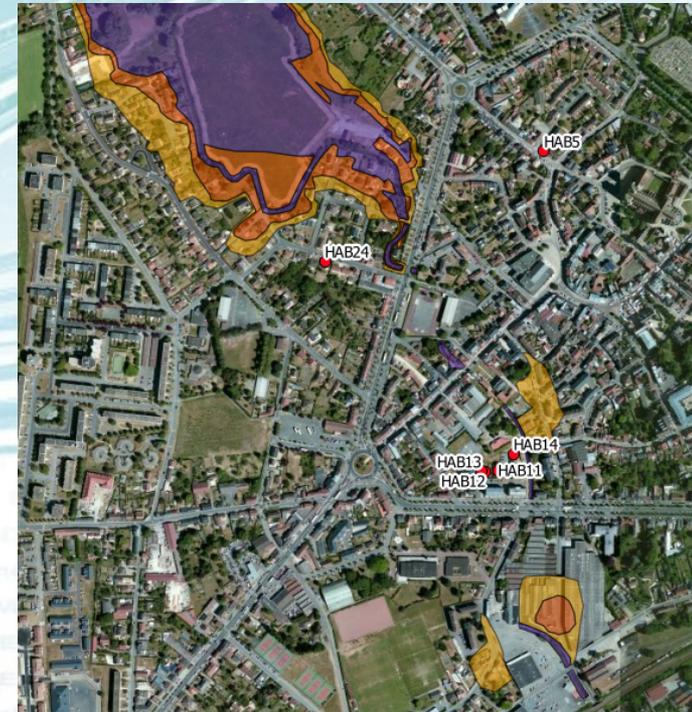
24 diagnostics d'habitation (18 sur Guiscard, 6 sur Noyon)

4 diagnostics ERP (tous sur Guiscard)

1 diagnostic Activité Economique



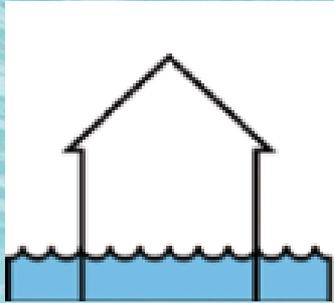
Guiscard



Noyon

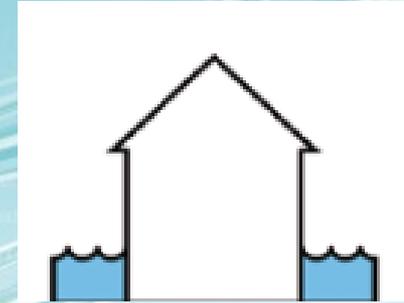
Rappel des stratégies préconisées

« Céder »



- Changement du revêtement de sol
- Changement des cloisons
- Changement des menuiseries extérieures
- Ré-hausse permanente des équipements sensibles
- Présence disjoncteur 30mA
- Réseau électrique séparatif
- Réseau électrique descendant avec ré-hausse des prises électriques
- Ré-hausse du coffret de comptage

« Résister »



- Obturation des ouvertures (batardeaux)
- Traitement des fissures pénétrantes
- Etanchéification des murs
- Mise en place clapet d'eaux usées
- Cuvelage de cave
- Mise en place d'un pompage

Préconisations – Habitations (24)

Coût moyens des préconisations = **3 200 €/habitation**

Type de préconisations:

Sur les habitations OPAC (jusqu'à 1,22 m d'eau)

Rehausse du ballon d'ECS voire du tableau électrique

Reconfiguration du tableau électrique (réseau séparatif)

Modification des cloisons placos

Remplacement des menuiseries extérieures par du PVC (porte d'entrée et garage)

Le coût le plus important revient généralement à la modification des cloisons associée à la technique « céder »



Préconisations – ERP (4)

Coût moyens des préconisations = **4 240 €/ERP**.

Gymnase Guiscard

Rehausse du TGBT et de la chaudière

Salle multifonction Guiscard

Rien (5 cm d'eau)

Ecole publique du Centre Guiscard (maternelle uniquement)

Modification des cloisons, étanchéification des portes bois et rehausse chaudière

La Poste de Guiscard

Modification des cloisons



Préconisations – Activité Economique (1)

Hauteur d'eau attendue = 1,10 m
Coût estimé des dégâts = 309 250 €
A la charge du Propriétaire = 26 479 €
Pertes d'exploitation = 120 000 €
Temps de remise en état = 6 mois

Coût moyens des préconisations :

3 500 € pour la technique «résister» mais pour 30 cm de hauteur de protection uniquement (baisse de 70 cm de la hauteur d'eau après travaux de réouverture de la Verse)

30 600 € pour la technique «céder» (Rehausse d'équipements, modification de cloisons mobilier imputrescible, rehausse des stocks...)



Retours du terrain

Les locataires (OPAC) ne s'intéressent que très peu au sujet sauf ceux qui étaient locataires dans le même logement en 2007.

A contrario les propriétaires sont très intéressés mais il s'agit dans tous les cas de personnes ayant subis les inondations de 2007 cherchant à compléter les mesures qu'ils ont prévues.

5.1.b : Habitations particulières: travaux (obligatoire PPRI)

5.1.c : Habitations particulières: travaux (non obligatoire PPRI)

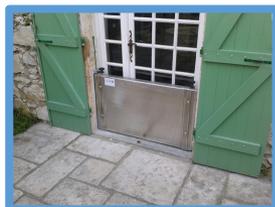
Montant alloué aux actions : 120 000 €

Financeurs : Etat, Entente Oise-Aisne, Communes, Particuliers

Réalisation des travaux préconisés par les diagnostics.
Sur la base du volontariat.

Ces actions pourront débuter lorsque le PPRI sera approuvé (mi-2017)

Exemples de travaux



Batardeau



Colmatage des voies d'eau



Ancrage de la cuve



Etablissement public territorial de bassin



5.2.c/d : Etablissements scolaires publics/privés: travaux

5.3.b : ERP : Travaux

5.4.c : Bailleurs sociaux publics: travaux

Montant alloué aux actions : 450 000 €

Financeurs : Etat, Entente Oise-Aisne, Communes, Ecoles privées,
Bailleurs sociaux publics

Réalisation des travaux préconisés par les diagnostics.

Ces actions pourront débuter lorsque le PPRi sera approuvé (mi-2017).

5.5 : Réseaux

Montant alloué à l'action : 595 800 €

Financeurs : Etat (40 %), EOA (26,9 %), Communes (13,1 %), Propriétaires réseaux (20 %)

Porteurs : communes et propriétaires réseaux

Lyonnaise des eaux (captage de Guiscard)

→ Travaux de mise hors d'eau des équipements (rehausse captage, armoire électrique...), printemps 2016.

Station de captage de la Faisanderie (Guiscard)



Orange

→ Identification en cours

GRDF

→ Les services ont été contacté en 2016 mais ne sont pas intéressés par la réalisation de diagnostics ou de travaux de réduction de la vulnérabilité de leur réseau

5.6: Kit inondation

Montant alloué à l'action : 60 000 €

Financeurs : Etat (40 %), Communes (60 %)

Porteur : commune de Noyon

Batardeau amovible sur la
Corderie Royale de Rochefort



Réalisations 2016	Réalisations prévues en 2017
<ul style="list-style-type: none">Prise de contact avec l'EPTB Charente qui a posé des batardeaux sur la Corderie Royale de Rochefort, sans éléments fixes (contrainte de bâtiments classés)	<ul style="list-style-type: none">Demande de subvention auprès de l'EtatAchat des éléments du kit inondation

5.4.b : Bailleurs sociaux privés: diagnostics

5.4.d : Bailleurs sociaux privés: travaux (obligatoire PPRI)

5.4.e : Bailleurs sociaux privés: travaux (non obligatoire PPRI)

Montant alloué à l'action : 18 024 €

Financeurs : Etat, Entente Oise-Aisne, Bailleurs sociaux privés

Porteurs : Entente Oise-Aisne, bailleurs sociaux

Aucun bailleur social privé n'est présent sur le secteur



Action supprimée du PAPI



Etablissement public territorial de bassin



Axe 3

Alerte et gestion de crise

3.1 : PCS

3.1: PCS (Plan Communal de Sauvegarde)

Montant alloué à l'action : 30 000 €

Financeurs/porteurs : Communes (100 %)



Exercice de gestion de crise, 14/10/2016

Réalisations 2016	Réalisations prévues en 2017
<ul style="list-style-type: none">• PCS de Guiscard• Exercice de gestion de crise le 14/10/2016	<ul style="list-style-type: none">• PICS à l'échelle de la CCPN

Axe 1

Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

1.2 : DICRIM

1.1 : Repère de crue

1.3 : Exposition itinérante

1.4 : Panneau d'information

1.2 : DICRIM (Document d'informations communal sur les risques majeurs)

Montant alloué à l'action : 6 000 €

Financeurs/porteurs : Communes (100 %)

Réalisations 2016	Réalisations prévues en 2017
<ul style="list-style-type: none">DICRIM de Guiscard	<ul style="list-style-type: none">Réalisation des DICRIM des communes concernées par le PPRi Verse en commençant par les communes en aval de Guiscard (CCPN)



L'inondation

La Verse et ses affluents, majoritairement secs une bonne partie de l'année, peuvent se montrer dangereux. Les orages d'été sont générateurs de fortes pluies. La rapidité de l'événement sature les réseaux d'eau et la rivière, créant ainsi des ruissellements et/ou le débordement de la rivière avec une cinétique rapide.

En hiver, les épisodes pluvieux saturant les sols et font gonfler les différents cours d'eau, dont l'Oise qui ne peut plus servir d'exutoire. On peut alors observer des inondations de caves, voire le débordement de la rivière.

RAPPELÉZ-VOUS
Crue rapide de la Verse
7-8 juin 2007
1,50 m à la Gendarmerie
247 maisons inondées

Crue lente : L'Oise et la Verse
1993 : 30000 sinistrés sur le bassin versant de l'Oise

Saviez-vous que :

- Des aménagements sont mis en place afin de contrôler l'écoulement du cours d'eau.
- En cas d'événement important, la commune met en oeuvre les mesures prévues dans le Plan Communal de Sauvegarde.
- Les établissements scolaires ont créé leurs PPMs afin de protéger vos enfants.
- Prévoir une radio à pile (valable pour tous les risques).

Que faire ?

- Permettez le gaz et coupez l'électricité
- Permettez portes, fenêtres, soupapes, aérations
- Dirigez vous vers un endroit en hauteur
- Écoutez la radio pour vous tenir informé
- Évitez de vous déplacer
- Ne téléphones qu'en cas d'urgence. Laissez les lignes libres pour les secours
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école. Ils sont en sécurité

Extrait du DICRIM de Guiscard



Réalisation d'un DICRIM et d'un PCS

RETOUR SUR LEURS RÉALISATIONS ET SUR LA MISE EN PLACE D'UN EXERCICE DE CRISE

Qu'est ce que c'est ?

DICRIM : Un **D**ocument d'**I**nformation sur les **R**isques **M**ajeurs

- Mettre à la connaissance des habitants les aléas présents sur la commune
- Informer des gestes à effectuer dans le cas d'une confrontation à l'événement
- Connaître les moyens de la commune ou les moyens nationaux pour vous informer

PCS : **P**lan **C**ommunal de **S**auvegarde

- Recense les éléments essentiels à la gestion d'une crise :
 - Les personnes vulnérables
 - Les moyens pouvant être mis à disposition (matériels et humains)
 - Les stratégies d'actions selon l'aléa

Mais concrètement ...

Population :

À éviter ce type de comportement !

- Connaissance du danger

Commune :

À éviter que ces comportements se produisent

- Exemple : Fermer les routes connues inondables

Savoir réagir pour apporter des secours adéquats



DICRIM de Guiscard

- Recense **11** aléas et leurs origines
- Cartographie de l'aléa
- Énumère les différents **gestes/actions** à effectuer selon l'aléa
- « Cela n'arrive pas qu'aux autres »
- Particularité du DICRIM de Guiscard :
 - La possibilité de tester ses connaissances via un jeu pour les petits et grands



L'inondation

La Verse et ses affluents, majoritairement secs une bonne partie de l'année, peuvent se montrer dangereux. Les orages d'été sont générateurs de fortes pluies. La rapidité de l'événement sature les réseaux d'eau et la rivière, créant ainsi des ruissellements et/ou le débordement de la rivière avec une cinétique rapide.

En hiver, les épisodes pluvieux saturent les sols et font gonfler les différents cours d'eau, dont l'Oise qui ne peut plus servir d'exutoire. On peut alors observer des inondations de caves, voire le débordement de la rivière.

RAPPEL- VOUS
 Crue rapide de la Verse
 7-8 juin 2007
 1,50 m à la Gendarmerie
 247 maisons inondées

Crue lente : L'Oise et la Verse
 1993 : 30000 sinistrés sur le bassin versant de l'Oise

Saviez-vous que :

- Des aménagements sont mis en place afin de contrôler l'écoulement du cours d'eau.
- En cas d'événement important, la commune met en oeuvre les mesures prévues dans le Plan Communal de Sauvegarde.
- Les établissements scolaires ont créé leurs PPMs afin de protéger vos enfants.
- Prévoir une radio à pile (valable pour tous les risques).

Que faire ?

Fermez le gaz et coupez l'électricité

Fermez portes, fenêtres, soupiraux, aérations

Dirigez vous vers un endroit en hauteur

Ecoutez la radio pour vous tenir Informé

Evitez de vous déplacer

Ne téléphonez qu'en cas d'urgence. Laissez les lignes libres pour les secours

N'allez pas chercher vos enfants à l'école. Ils sont en sécurité

DICRIM de Guiscard

■ Informe des moyens d'alerte

■ COMMUNAUX :

- Panneau d'information
- Voiture sonorisée
- Alerte téléphonique
- Convention avec Radio Puisaleine

■ NATIONAUX :

- #VISOV via les réseaux sociaux
- L'application SAIP (Système d'alerte et d'information à la population)
- Les cartes de vigilances (Météo France)

Les moyens d'alerte sur votre commune

Le Panneau d'information



Le panneau d'information présent sur la place de Magny a été mis en place afin de vous informer de tous les événements se déroulant sur la commune. En cas d'événement majeur sur la commune, il diffusera des informations de prévention et de protection.

Les moyens d'alerte nationaux

#MSGU et #VISOV



Les réseaux sociaux aux services de la gestion de crise. En situation de crise, l'information sur l'événement est essentielle. Ces moyens permettent aux autorités de diffuser des messages mais les citoyens eux-mêmes peuvent aider en relayant des informations viables et vérifiées (routes barrées, personnes en détresse,...) Pour plus d'informations, consultez leur site : www.visov.org

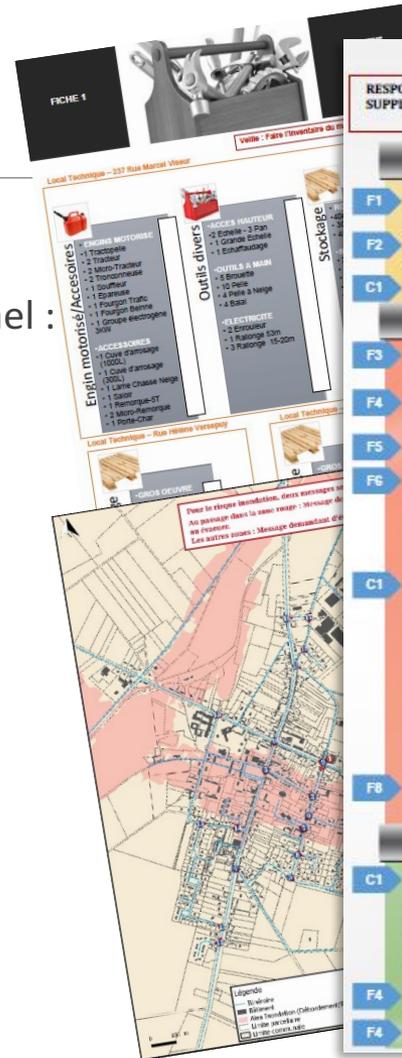
PCS de Guiscard

Construction d'un document opérationnel :

- Fiches réflexe
- Fiches action
- Cartographies opérationnelles

Organisé en 6 cellules

- Cellule de Commandement
- Cellule Secrétariat
- Cellule Communication
- Cellule Population
- Cellule Logistique
- Cellule Entreprises

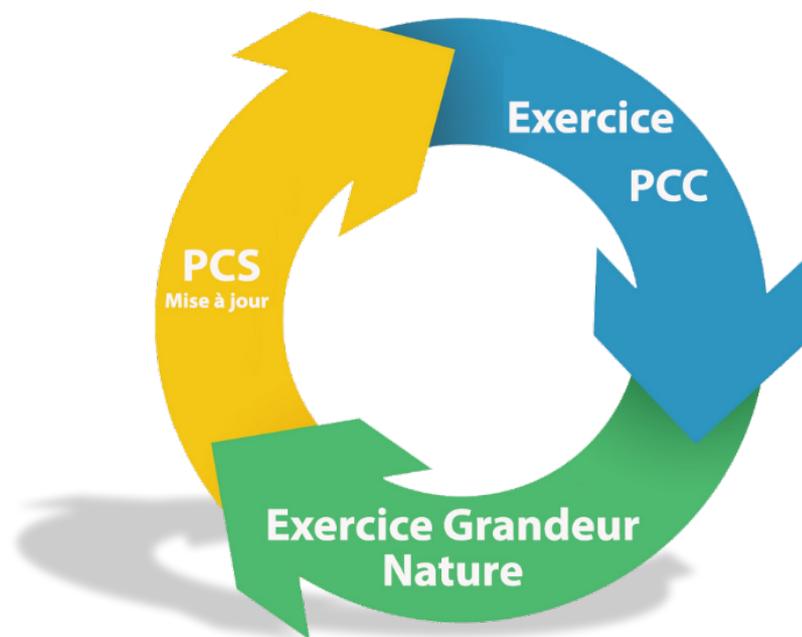


FICHE REFLEXE - CELLULE LOGISTIQUE	
RESPONSABLE SUPPLÉANT	Jean-Luc POETTE Eric ROUGEAUX
ALEAS : INONDATION - TEMPÊTE	
AVANT LA CRISE - MISE EN VEILLE	
F1	Procéder à la vérification des moyens techniques et de communication (véhicules, batteries, portables,...) Durant les heures ouvrables : Mobiliser les agents et personnes présents en cas d'entrée en action
F2	En dehors des heures ouvrables : Régulationner et mobiliser les agents et bénévoles pour former une équipe d'astreinte prête à intervenir. LA PERSONNEL DOIT ÊTRE IDENTIFIABLE.
C1	Faire un état des lieux de la situation. Se rendre aux POINTS DE SURVEILLANCE.
PENDANT LA CRISE	
F3	Met à disposition les moyens nécessaires pour assurer la diffusion de l'alerte : • Voiture avec le « kit alerte »
F4	Met à disposition le matériel technique de la commune (F1). Mettre en place un suivi du matériel utilisé
F5	Noter le personnel présent sur le terrain.
F6	Alerter et informer les gestionnaires de réseaux Contacter le service des routes du Conseil Général pour mettre en place des déviations. En attendant leurs intervention, poser des barrières pour éviter le passage dans des zones accidentées. Faire part au DOS (Maire ou suppléant) des besoins en matière de réquisition de matériel spécifique.
C1	Si possible, se rendre aux points de surveillance et faire un état des lieux (toute les 30 min). Si besoin, et à la demande du DOS ou du responsable de la cellule Population, aider à la mise en place du centre d'accueil d'urgence. Orienter les personnes évacuées vers le centre d'accueil d'urgence. Voir avec la cellule population les centres ouverts En fonction de l'évolution de la situation, le Maire peut faire évacuer les zones les plus touchées. Demander assistance aux autorités. Mettre à disposition le matériel nécessaire. Organiser le transport collectif des personnes si nécessaire.
F8	En cas d'évacuation, s'assurer de la protection des biens contre le vandalisme ou le pillage. Se mettre en relation avec les services de la Gendarmerie.
APRES LA CRISE - RETOUR A LA NORMALE	
C1	Se rendre aux points de surveillance afin de confirmer la décrue. Suivre les remises en état des réseaux. Dégager et remettre en état le domaine public (notamment les voiries). Assister la population, pour le tri et la collecte des déchets post-crise. Apporter un appui aux sinistrés les plus touchés pour le retour à la normale : moyens matériels et humains.
F4	Assurer la récupération du matériel communal mis à disposition durant la crise et établir un bilan d'utilisation
F4	Restituer le matériel réquisitionné après arrêté de fin de réquisition du DOS (Maire)

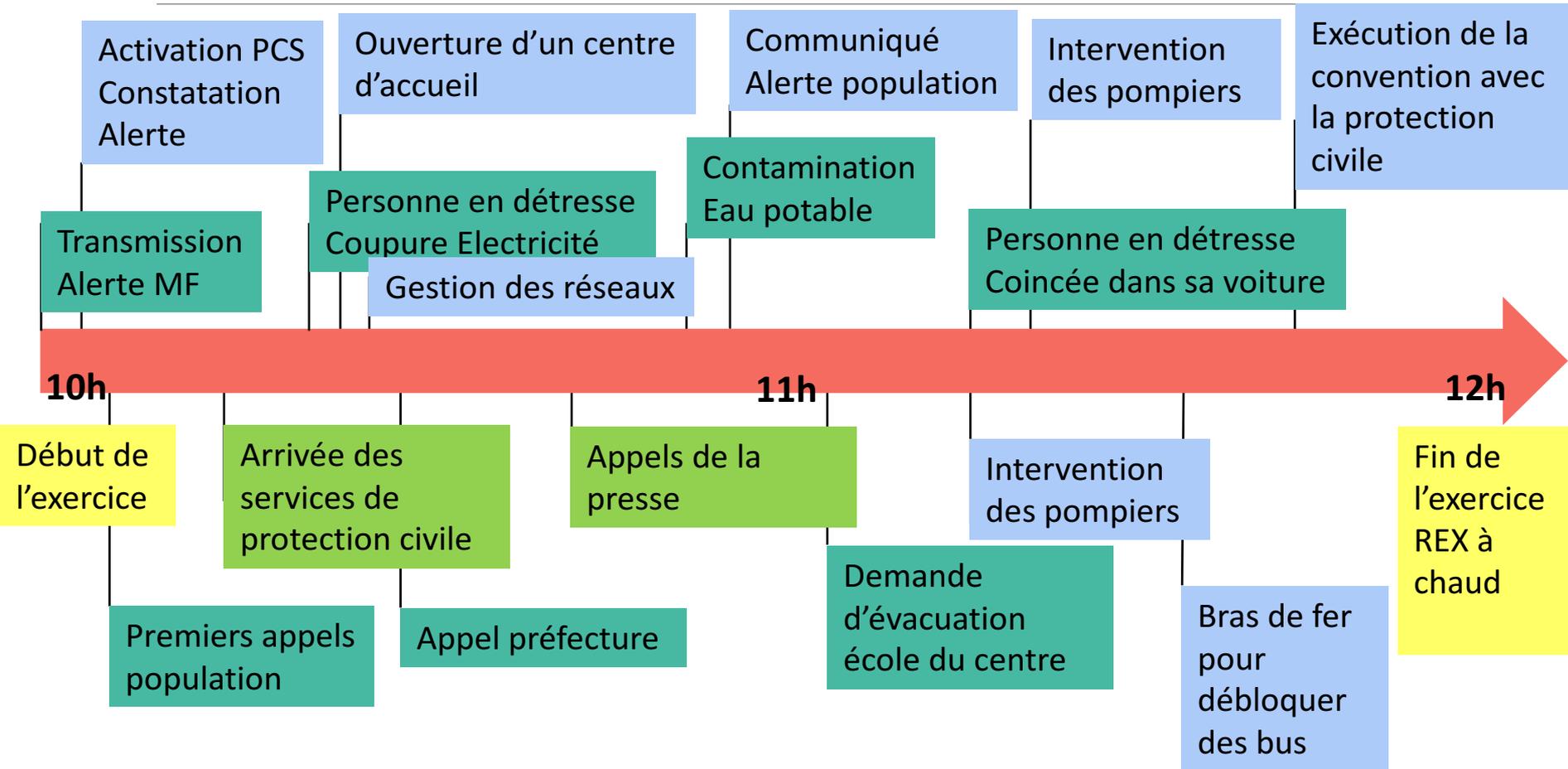
Exercice de crise : 14 Octobre 2016

PARTICIPANTS À L'EXERCICE DE CRISE

- LA CELLULE DE CRISE DE LA MAIRIE DE GUISCARD
- UN POMPIER
- UN GENDARME
- ÉCOLE SAINTE PHILOMÈNE
- ÉCOLE DU CENTRE
- ÉCOLE DU TRANNOIS
- COLLÈGE CONSTANT BOURGEOIS
- L'ENTENTE OISE-AISNE



Exercice de crise : 14 Octobre 2016



Exercice de crise : 14 Octobre 2016

POINTS POSITIFS DE L'EXERCICE

- **PRISE EN MAIN DU DOCUMENT PAR L'ÉQUIPE MUNICIPALE**
- **BONNE ANTICIPATION DES ÉVÈNEMENTS**
- **RAPIDITÉ ET BONNE UTILISATION DES MOYENS D'ALERTE**

POINTS D'AMÉLIORATION

- **AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DES MOYENS D'ALERTE**
(Recensement de la population, le son de la voiture sonorisée)
- **CARTOGRAPHIE A0 POUR UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION ENTRE SERVICES**
-



Et maintenant ?

- **26 communes sont touchées par l'aléa Inondation (Débordement – Ruissellement)**
- Réalisation d'un **PICS** : **P**lan **I**nter**C**ommunal de **S**auvegarde
 - Accompagnement à la réalisation/mise à jour d'un PCS dans chaque commune
 - Réalisation d'un document interne à la CCPN afin d'apporter un soutien intercommunal aux communes en cas d'événement majeurs
- Mutualiser les moyens/ressources entre les différentes communes
- Mettre en valeur les forces d'une commune et diminuer ses points faibles



1.1 : Repères de crues

Montant alloué à l'action : 36 000 €

Financier/porteur : Entente Oise-Aisne (100 %)

Réalisations 2016

- Pose du repère de crues, rue de Cangies à Muirancourt (juin)
- Envoi des fiches navettes au SPC et à la mairie

Action terminée

→ Repères de crues : 5 à Noyon, 3 à Guiscard et 1 à Muirancourt

→ Montant dépensé : 5 904 € TTC



Repère de crue de Muirancourt

1.3 : Exposition itinérante

Montant alloué à l'action : 25 800 €

Financier/porteur : Entente Oise-Aisne (100 %)

Réalisations 2016	Réalisations prévues en 2017
<ul style="list-style-type: none">• Réalisation des kits d'urgence pour les interventions scolaires• Conception du jeu de l'Oie, avec la participation d'une enseignante, et commande du jeu• Commande de 3 kakémonos	<ul style="list-style-type: none">• Interventions dans les écoles en collaboration avec la caserne de pompiers de Noyon• Production du jeu de l'Oie et présentation dans les écoles• Affichages des kakémonos lors des différentes réunions du PAPI

En cas d'alerte,
le maire doit prévenir sa population.
Cite plusieurs manière de l'alerter.



Réponses possibles :
panneau d'information,
sirène, SMS, appels téléphoniques,
message radio, voiture sonorisée...

Exemple de carte du
jeu de l'Oie

1.4 : Panneau d'information

Montant alloué à l'action : 12 000 €

Financeurs : Etat (20 %), Entente Oise-Aisne (80 %)

Porteur : Entente Oise-Aisne

Commune concernée : Guiscard

- Réalisation d'un panneau d'information sur la crue de juin 2007, présentant la crue et ses conséquences, en particulier sur la commune de Guiscard.

Cette action sera réalisée suite aux travaux de la réouverture de la Verse à Guiscard.



Etablissement public territorial de bassin



Axe 2

Surveillance, prévision des crues et des inondations

2.1 : Pluviomètres et stations de contrôle

2.1 : Pluviomètres et stations de contrôle

Montant alloué à l'action : 84 000 €

Financeurs : Etat (40 %), Entente Oise-Aisne (60 %)

Porteur : Entente Oise-Aisne



Réalisations 2016

- Finalisation de l'étude hydrologique (Artelia): définition des seuils d'alerte
- Pose du pluviomètre de Beaugies-sous-Bois
- Mise en service des alertes

Réalisations prévues en 2017

- Mise en ligne sur le site internet de l'Entente Oise-Aisne des valeurs de pluviométrie
- Envoi des alertes à la commune pour affichage sur panneau à message variable



Installation du pluviomètre de Beaugies



Etablissement public territorial de bassin



Axe 4

Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme

4.1 : PPRi Verse

4.1 : PPRi Verse

Montant alloué à l'action : 240 000 €

Financier/porteur : Etat (100 %)

Communes concernées: 26 communes situées sur le bassin versant de la Verse.

Réalisations 2016	Réalisations prévues en 2017
<ul style="list-style-type: none">Finalisation du règlementConsultation des instancesRéunions publiques d'information	<ul style="list-style-type: none">Enquête publique du 9 janvier au 11 février 2017Approbation du PPRi mi-2017



Etablissement public territorial de bassin



Axe 7

Gestion des ouvrages de protection hydraulique

7.1 : Protections rapprochées à Noyon

7.1 : Protections rapprochées à Noyon

Montant alloué à l'action : 84 000 €

Financeurs : Etat (25 %), Entente Oise-Aisne (10 %),
Commune (65 %)

Porteur : commune de Noyon



Quartier
St Blaise

Réalisations 2016

- Projet de convention entre la commune et les riverains
- Rédaction du dossier administratif (loi sur l'eau et DIG)

Réalisations prévues en 2017

- Signature de convention entre les propriétaires et la commune
- Finalisation et dépôt du dossier administratif
- Enquêtes publiques

Etablissement public territorial de bassin

